Circonscription de Villeurbanne 1 PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

ECOLE	ÉCOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE LAZARE GOUJON 50 RUE PIERRE VOYANT
Date	Mardi 14 octobre 2025 18h à 20h
Commune	69100 VILLEURBANNE

Participants Nom, fonction

Représentants des parents d'élèves : Mme DAUMAT, Mme ID ALI BOUFKHER, Mme DILMI, Mme COUIX, M. TOURLONIAS.

<u>Enseignants</u>: Mme BREUIL, Mme LAFONT, Mme MEKHSIAN, Mme KERMARREC, Mme GIRARD, Mme SIMPLEX, Mme DUCREUX, M. CHERIOT, Mme RAY, Mme SANTOIRE, M. DEJOB, Mme SCHIETSE, Mme MARTIN, Mme PORTEFAIX, M. SALLET (Directeur).

Périscolaire: Mme BIZZOTTO.

Représentants municipaux: M. CHATAING (Elu), M. MARLOT (REDP).

	Absents excusés	Nom, fonction	
, ,	Ame BOUSQUET (Resp	oonsable périscolaire), Mme LOUIS	
(enseignante).			

Ordre du jour

- Présentation des temps périscolaires
- Organisation pédagogique 2025-2026
- Evaluations externes d'école et nouveautés
- Retour sur le forum de rentrée 2025
- Elections des représentants des parents d'élève
- Tests incendie et PPMS
- Bilan comptable de l'Association sportive Pierre Voyant
- Présentation des projets pour l'année
- ❖ Point sur les AESH
- ❖ Règlement d'école
- Questions relatives au poste de l'infirmière scolaire, aux travaux de la cour et à la mise en accessibilité PMR des locaux

Rédaction du procès-verbal

1) Les temps périscolaires

Madame BIZZOTTO a présenté les chiffres liés au périscolaire. En garderie, elle précise que 8 à 16 élèves de l'élémentaire sont présents le matin, que 130 à 146 élèves sont présents à la cantine, répartis sur 9 animateurs.

Elle ajoute qu'une cinquantaine d'enfants sont présents sur les temps d'accueil du soir et que la sortie de 17h30 est possible uniquement sur inscription afin de pouvoir créer des ateliers de qualité suffisamment longs à ceux restants jusqu'à 18h.

Pour ce qui est du mercredi, Madame BIZZOTTO explique qu'une trentaine d'élèves sont présents et que 3 créneaux d'une heure de jeux sont possibles. De septembre à fin décembre, les élèves sont lancés sur un projet Harry Potter et elle confirme que cela intéresse bien les élèves.

Mme DAUMAT questionne l'appellation du temps des leçons et explique qu'il y a certainement méprise sur le sujet concernant les parents. Mme BIZZOTTO précise que le terme est erroné et qu'il s'agit d'un temps de travail personnel avec un appui des animateurs qui ne sont pas spécifiquement formés à cette tâche.

2) Organisation pédagogique 2025-2026

Monsieur SALLET a présenté un tableau de l'organisation avec les classes, les enseignants et les effectifs. Il précise que l'équipe reste très stable avec une seule arrivée, celle de Madame SANTOIRE sur le CE2. Il mentionne que l'ouverture de classe sur le CE1 permet aux dédoublements de CP/CE1 d'avoir des effectifs raisonnables, environ 12 élèves par classe en moyenne, mais que la fermeture de classe sur le cycle 3 occasionne des effectifs très élevés en double niveaux CM1-CM2 : 27 élèves de moyenne sur 3 classes. Monsieur SALLET ajoute que cette situation complexe est renforcée par un nombre important d'élèves à besoins éducatifs particuliers en cycle 3 (avec 25% d'élèves notifiés MDMPH pour un total de 81 élèves).

Il précise que le dispositif ULIS de Mme PORTEFAIX est au complet avec 12 élèves, et que 11 de ces élèves-là sont en cycle 3, ce qui occasionnera un renouveau certain pour la rentrée scolaire 2026.

Monsieur SALLET explique que l'antenne RASED est au complet et il rappelle les missions de chacun des membres.

Enfin, il rapporte que trois arrivées d'élèves sont prévues à partir du 3 novembre, l'une en CP, l'une en CE2 et la dernière en CM2. Malgré cela, les effectifs depuis 2023 ont baissé de près de 15 élèves sur l'ensemble de l'école.

3) Evaluations externes d'école et nouveautés

Monsieur SALLET rappelle que l'école a été évaluée par l'équipe d'évaluatrices externes durant l'année 2024-2025 et qu'un axe fort de développement, pourtant déjà développé, a été ciblé : la relation école-famille.

Il explique que cet axe va se décliner sous la forme de 3 actions tournées vers les familles telles que :

- La création d'un site internet permettant un partage des projets, des sorties et de la vie de l'école.
- La création d'un dispositif « Classes ouvertes » afin de permettre aux parents de venir observer un fonctionnement de classe.
- La création de cafés-parents à thématiques permettant un échange avec les familles et des partenaires invités pour l'occasion.

Une question est posée par Mme COUIX au sujet du dispositif « Classes ouvertes » : « Est-ce que ce seront des créneaux à la demi-journée pour venir observer ? ». Monsieur SALLET explique que, pour avoir une rotation suffisante des familles, des créneaux de 30 à 45min seront privilégiés sur la semaine du 17 novembre.

De la même façon, il apporte une précision sur les modalités choisies pour le café-parents, il s'agira de la date du 2 décembre de 8h15 à 9h15 avec en invités, des dispositifs d'aide extérieurs tels que le PRE, le centre social ou l'AFEV.

4) Retour sur le Forum de rentrée 2025

Les enseignants et Monsieur SALLET se sont accordés pour dire que le Forum était une meilleure réussite que l'année précédente car le format hybride a permis à tous les parents de trouver leur place. Il précise que l'affluence était plus élevée, quasiment deux fois supérieure. Monsieur SALLET nuance la plus-value des réunions de rentrée qui ont suivi le temps collectif du forum car les enseignants du cycle 3 n'ont eu que 30% de présence environ. Cela est à relativiser en raison du grand nombre d'entretiens individuels avec les familles que les enseignants de CM ont eu à la suite des évaluations repères. Pour d'autres classes, il a été précisé que presque 70% de présence des familles aux réunions de rentrée a été relevé.

Monsieur SALLET ajoute que l'entente sur les horaires est néanmoins à trouver avec la maternelle afin de pas engendrer une désertification du forum du fait des démarrages de réunions en classe.

Il remercie également les partenaires d'être venus nombreux à cet évènement car les familles ont montré un intérêt certain à ce stands.

5) Elections des représentants des parents d'élève

Monsieur SALLET a présenté le procès-verbal des élections s'étant tenues le vendredi 10 octobre par correspondance et aux urnes. Il a expliqué que sur 348 votants, les votes se sont élevés à 187 votants soit un taux de participation de près de 54%. Il a mentionné qu'il s'agissait d'une participation record pour l'école. Monsieur TOURLONIAS a précisé que la participation dans les autres écoles était bien en-deçà de ces chiffres. La FCPE l'emporte donc et 13 postes sont occupés.

Il a aussi évoqué qu'une modalité de vote par internet était possible et qu'il serait bien de la mettre en œuvre l'année prochaine.

Le directeur a dit que c'était possible mais qu'il fallait veiller à la fracture numérique dans le cas de certaines familles. Une réflexion sera menée sur le sujet prochainement pour connaître les modalités qu'il est possible de mettre en œuvre afin de toucher le plus grand nombre de parents.

6) Tests incendie et PPMS

Monsieur SALLET a rappelé la réglementation concernant les tests à effectuer en milieu scolaire.

Il a expliqué que le test incendie avait été réalisé le mardi 7 octobre et qu'il n'était pas inopiné. Les élèves les plus craintifs ont pu être protégés avec des casques. Il a ajouté que le test avait été réalisé avec sérieux par les classes et leur enseignant. Il a ajouté que le prochain se ferait de façon inopinée, hormis pour les élèves ayant besoin d'être protégés, et qu'un scénario serait imaginé (ex : montée d'escaliers inutilisable).

Par ailleurs, Monsieur SALLET a expliqué que le test PPMS alerte intrusion avait été réalisé l'après-midi-même et que, de la même façon, les classes avaient été très discrètes et s'étaient bien cachées. Il a noté que certains élèves étaient très angoissés malgré le fait qu'ils aient été prévenus et qu'il était difficile de se mettre dans les conditions du réel pour cet exercice.

7) Bilan comptable de l'Association Sportive Pierre Voyant

Monsieur SALLET a présenté le solde du compte de l'association sur les 4 dernières années passant de 3095 euros en 2022 à 3157 euros en 2025. Il précise que le bilan comptable de l'année écoulée est moins bon que les précédents puisqu'une facture arriérée de l'USEP de 2020 a entrainé une dépense imprévue exceptionnelle de 600euros.

Il ajoute que plusieurs dépenses ont été réalisées sur ce bilan :

- Matériel sportif : 450 euros
- Matériel inclusif: 150 euros
- Matériel pédagogique : 420 euros.

Monsieur SALLET a jouté que l'assise financière de l'école était actuellement sereine et pérenne et qu'elle permettait de financer du matériel en faveur des élèves.

8) <u>Présentation des projets pour l'année</u>

Madame BREUIL a pris la parole pour parler des projets qui seront réalisés sur le cycle 2 cette année. En CP et en CE2, un projet obtenu par les actions éducatives de la municipalité permet aux élèves de mettre en mouvement des percussions musicales (projet Rythme en corps). Elle précise qu'il s'organise sur 45min par classe, tous les jeudis jusqu'en juin 2026 avec l'intervention d'une musicienne de l'ENM.

Madame MEKHSIAN ajoute que des sorties cinéma et théâtre seront proposées aux élèves du cycle 2 avec un travail en amont et après la diffusion.

Monsieur SALLET ajoute que 9 classes sur 13 participent à l'USEP cette année et que 6 classes sont concernées par un séjour à Chamagnieu cette année.

En cycle 3, Monsieur DEJOB précise que le projet Ebulliscience démarre cette année et en rappelle les modalités matérielles et d'intervention, comme au cycle 2 l'an dernier.

Un projet Ecole et cinéma est mené sur l'ensemble du cycle 3 et la participation à la Fête du livre est candidatée pour plusieurs classes.

Enfin, un projet basket-ball avec intervenant permet aux élèves de cycle 3 de progresser sur 10 séances au gymnase de Cusset et la MLIS propose une découverte de la musique classique et du cinéma d'animation.

Mme COUIX a demandé si le cycle 3 était prévu pour les années à venir en classe verte à Chamagnieu. Mme SCHIETSE a expliqué que ce projet était mené sur la base du volontariat des enseignants et n'avait pas de lien avec la classe d'âge des élèves.

9) Point sur les AESH

Monsieur SALLET a présenté le tableau anonymisé des notifications MDMPH de l'école afin d'illustrer le nombre d'heures notifiées sur l'école et de le mettre en rapport

avec le nombre d'heures d'AESH disponibles. Il y a actuellement un déficit de 15h au niveau de l'école en ne prenant en compte que les notifications individualisées.

A cela, Monsieur SALLET ajoute que 10 élèves sont notifiés en aide mutualisée qui bénéficient donc d'une aide très restreinte. Enfin, il n'y a pas pour l'heure de capacité de recrutement au niveau du PIAL puisqu'une AESH de l'école a été déplacée de façon pérenne vers l'école Croix Luizet, encore plus déficitaire, dans le courant du mois de septembre.

Monsieur TOURLONIAS a précisé que la coordination des parents élus de Villeurbanne relayera ces chiffres dans les instances qui la concerneront. Il a aussi demandé combien de dossiers MDMPH étaient actuellement en attente de passage en commission. Monsieur SALLET a répondu : « Entre 6 et 7 ».

Madame ID ALI BOUFKHER a demandé combien d'AESH étaient actuellement en poste sur l'école. Ce à quoi M. SALLET a répondu 2,5 (2 postes pleins et 1 à mi-temps en plus de l'AESH collective du dispositif ULIS).

10) Règlement d'école

Monsieur SALLET a précisé qu'aucun changement n'était à signaler dans le règlement intérieur de l'école et pas de retour particulier à ce sujet. Il est donc reconduit pour une année supplémentaire.

11) Questions relatives au poste de l'infirmière scolaire, aux travaux de la cour et à la mise en accessibilité PMR des locaux

• <u>Une question relative à l'absence d'infirmière scolaire sur le premier mois et sur la</u> fin de son contrat annoncé début janvier :

Monsieur CHATAING a répondu que le recrutement a dû s'effectuer de façon urgente durant l'été car la précédente infirmière n'avait pas annoncé suffisamment à l'avance son départ. Par ailleurs, il a précisé qu'en janvier le poste ne serait pas fermé. Il a également rappelé que Villeurbanne fait partie des 11 communes en France à porter la santé scolaire (plutôt que l'Education Nationale) et que cela avait un coût 800 000 euros par an.

• <u>Une question relative aux délais de travaux de cour de récréation (réfection, sautoir en sable, Texabri)</u>:

Monsieur CHATAING a précisé que la cour de récréation n'était pour l'instant pas prévue au niveau des travaux de réfection, que le projet avait été abandonné. Il a ajouté que le Texabri posait des problèmes liés à l'Urbanisme et que des questions d'ordre administrative étaient en suspens. Pour finir, il a expliqué que le sautoir devrait être rebouché ou transformé et qu'une date était actuellement en discussion. Monsieur MARLOT a ajouté qu'il devait obligatoirement y avoir des études de composition du sol et de pollution avant de transformer le sautoir en potager.

 Une question relative aux travaux de mise aux normes d'accès PMR (ascenseurs et travaux divers):

Monsieur MARLOT a précisé que 2 ascenseurs seraient installés dans le groupe scolaire pour la rentrée scolaire 2026. Mme DILMI a ajouté que le SESSAD souhaitait changer la

rampe d'accès à la salle de classe du rez-de-chaussée afin qu'elle soit moins glissante et plus sécure. Monsieur MARLOT a ajouté que le SESSAD pouvait se mettre en contact avec les services de la mairie afin de réfléchir à un dispositif de rampe plus adapté.

• <u>Une question relative aux cycles de piscine pour les CM</u>
Monsieur CHATAING a répondu que pour l'heure, il y avait une vraie difficulté à embaucher des Maitres-Nageurs Sauveteurs. Les CM2 iront à la piscine en stage massé si des MNS sont recrutés.

Dates des prochains conseils d'école : Mardi 03 mars 2026 et mardi 16 juin 2026

Séverine SCHIETSE, **secrétaire de séance**

Date: 16/10/2025

Signature

François SALLET, directeur d'école

Date : 16/10/2025 Signature

SAP